

nistration provinciale a coûté moins cher per capita dans les provinces de l'Est, pendant la période de 1871 à 1934. Néanmoins, les charges plus élevées supportées par les populations de l'Ouest peuvent être compensées par les avantages qu'en retirent les contribuables.

Pendant le demi-siècle qui a suivi la Confédération, les budgets provinciaux, publiés par chaque gouvernement d'après sa propre méthode de comptabilité, ne permettaient pas de comparer entre elles les diverses provinces, fait éminemment regrettable au point de vue statistique. Lors de la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en 1918, sa Section des Finances s'efforça d'établir une base de comparaison entre les budgets provinciaux, groupant ensemble les recettes présentant certaines analogies, telles que celles découlant des droits de succession, de la taxe sur les compagnies, des ventes de terres domaniales, des droits régaliens sur les forêts, les mines et les pêcheries, de même que les dépenses faites par des services comme ceux de l'agriculture, de l'administration civile, de l'instruction publique et des travaux publics. Après une analyse minutieuse des différents budgets provinciaux, leurs recettes et leurs dépenses ont été classifiées sous différents groupes identiques pour chacune des provinces; cette classification parut pour la première fois dans l'Annuaire de 1919. Chaque item des recettes ou déboursés a été classifié sous un en-tête approprié et suivant une terminologie uniforme. Ces états permettent de se rendre compte des montants reçus et dépensés chaque année, de leur provenance ou de leur fin, suivant le cas, pour chaque province et pour toutes les provinces collectivement. On trouve dans l'Annuaire de 1921, pp. 700-705, les chiffres correspondants de 1916 à 1920, dans l'Annuaire de 1922-23, pp. 813-815, ceux de 1921 et dans l'Annuaire de 1927-28, pp. 860-867, ceux de 1922-26.

Le Bureau procède actuellement à une analyse plus détaillée des finances provinciales, y compris les comptes au capital, les comptes en fiducie ainsi que les dépenses et les revenus ordinaires. Cette analyse est basée sur une classification uniforme adoptée à une conférence tenue en 1933 entre les représentants des trésoreries provinciales et le Bureau Fédéral de la Statistique.

Les données qui suivent jusqu'à 1934 sont basées sur cette nouvelle classification uniforme. Il est regrettable qu'un état détaillé sur les revenus et les dépenses du Nouveau-Brunswick 1934, n'ait pas été fourni par le bureau du Contrôleur Général avant que nous allions sous presse.

Sous-section 1.—Recettes et dépenses provinciales.

Recettes et dépenses ordinaires.—Le total des revenus et des dépenses ordinaires des provinces pendant les années fiscales individuelles paraît au tableau 28, pp. 896-897, pour les années de recensement de 1871-1911 et pour chacune des années 1916-34. Le tableau 26 donne en détail les revenus ordinaires, et le tableau 27 les dépenses ordinaires pour la dernière année, 1934. Pendant que les revenus se sont accrus rapidement au cours de la période indiquée au tableau 28, les dépenses ont augmenté plus rapidement. Depuis 1916, c'est-à-dire dans le court espace de 18 ans, les revenus ordinaires des provinces se sont accrus de 251 p.c. en même temps que leurs dépenses ordinaires augmentaient de 304 p.c.

Parmi toutes les provinces, c'est l'Ontario qui en 1934 avait les plus fortes recettes, soit \$61,426,934, le Québec et la Colombie Britannique venant ensuite avec \$31,018,344 et \$22,618,367 respectivement. Quant aux dépenses globales effectuées au cours de la même année, c'est encore l'Ontario qui est en tête, avec \$92,026,185; le Québec se classe deuxième avec \$36,612,816 et la Colombie Britannique troisième avec \$22,992,344. En ce qui concerne les recettes per capita de